1 an de prison avec sursis requis contre les identitaires qui avaient envahi le chantier de la mosquée de Poitiers (MàJ)

21/10/2017 à 16h33
Réaction à la sortie de l'audience.

> *Ma réaction à @F3PoitouChtes à la sortie du procès de la Mosquée de #Poitiers. pic.twitter.com/Qu6kaVyas4*
>
> *— Damien Rieu (@DamienRieu) 20 octobre 2017*

"Ce sont les islamistes qui tuent, pas ceux qui les dénoncent !"
— Quelle était l'ambiance à ce procès ?

Le procès a débuté avec nos déclarations. Nous avons fait des révélations explosives sur l'imam de la mosquée qui dirige un institut faisant la promotion du cheick Youssef-Al Qaradawi, un dangereux prédicateur islamiste recherché par INTERPOL et désormais interdit de séjour aux USA, au Royaume Uni et en France. Très concrètement, cet homme légitime les attentats suicides, la mise à mort des juifs et des homosexuels, la violence contre les femmes et a participé au financement d'Al-Qaïda. Aujourd'hui encore, quand on se rend sur le site internet de l'institut présidé par l'imam de la grande mosquée de Poitiers (Iesh.org), on trouve son nom inscrit en référence dans l'onglet "Conseils et fatwas"… L'imam a du se justifier

devant le Tribunal, mais sa défense était désastreuse. Nous sommes ensuite passés à la question du jour, et la plus importante de ce procès : peut-on encore dénoncer l'islamisme en France ? (…)

Lire la suite sur : Valeurs Actuelles

> *Mosquée occupée à Poitiers : un an de prison avec sursis requis contre des identitaires https://t.co/AAht9fQyEE pic.twitter.com/5q3821qORo*
>
> *— Libération (@libe) October 20, 2017*

https://twitter.com/DamienRieu/status/921278838121881600

Le procès des identitaires s'est ouvert devant le tribunal correctionnel, parmi les 73 militants qui avaient envahi le chantier de la mosquée de Poitiers, 5 sont prévenus mais un seul est présent

10h50 le prévenu a fait une déclaration au début de l'audience et refuse désormais de répondre aux questions du président.
Comme on pouvait s'y attendre, le dispositif policier est important aux abords du palais de justice de Poitiers pour le procès des militants identitaires qui avaient envahi le chantier de la mosquée le 20 octobre 2012.

Sur les 5 prévenus convoqués ce matin un seul est présent; il s'agit de Damien Rieu le porte-parole du mouvement lors de l'occupation.

(…) France 3